

ÉDITO

ATTAC 276 vous propose son nouveau journal, abordant des thèmes sociaux, écologiques, économiques et juridiques, ayant fait l'objet de l'actualité récente et d'initiatives dans nos différents Comités Locaux (Dieppe, Gisors, Le Havre, Louviers, Rouen)

Vous trouverez donc en :

- page 1 : Licenciements chez Lubrizol Rouen/Le Havre
- page 2 : Le PFA, contamination généralisée d'un polluant éternel. L'agglo rouennaise particulièrement atteinte
- page 3 : Un logement ne se réduit pas à des murs !
- page 4 : Protection de l'enfance et justice des mineurs : des missions de service public sacrifiées.
- page 5 :
 - * Protection de l'enfance et justice des mineurs (suite)

* Un « triple préjudice » Pourquoi la Métropole de Rouen attaque Bolloré logistics ?

- page 6 :

* Le Comité Local de Gisors (27) repasse à l'ATTAC !

* Création du collectif Alimentation Saine Eure

- page 7 : Obtenir la gratuité et le développement des transports en commun dans la métropole de Rouen, un enjeu social et écologique.

- page 8 : Bolloré, un empire industriel climaticide, néocolonial et sécuritaire

- page 9 : Les « minerais de sang » en RDC : envers du décor du numérique

- page 10 : Agenda

- page 11 : Un prix Nobel de la Paix 2024 à l'adresse de la société civile

- page 12 : Coin Culture

Bonne Lecture !

Licenciements chez Lubrizol Rouen / Le Havre

Lubrizol France annonce la suppression de près de la moitié des salariés sur son site de Rouen (Seine-Maritime), dans le cadre d'une réorganisation de ses activités.

Lors d'un comité social d'entreprise (CSE) extraordinaire du 6 février 2025, Lubrizol France a annoncé une réorganisation qui affecte profondément son site de production à Rouen, mais aussi d'autres implantations en France et dans la région, comme celle au Havre.



Selon la Métropole, l'entreprise prévoirait la suppression de 169 postes, dont 145 sur son site de production Rouen/Petit-Quevilly, sur un effectif de 367 salariés, et 24 au Havre.

La délocalisation d'une partie de la production, notamment 10 % de l'activité du site de Rouen, ajoute à l'inquiétude. 3 % de la production sera transférée vers le Havre, et 7 % vers un site hors d'Europe.

Notre territoire a subi les nuisances liées à cette implantation industrielle. On ne peut pas accepter aujourd'hui une délocalisation qui viendrait combler une absence de préparation à la transition, en laissant des centaines de familles sur le carreau.

Réactions :

« Ce qui est surprenant, c'est d'apprendre que les affaires vont mal. Lubrizol a fait 371 millions d'euros de bénéfice depuis l'incendie à Rouen. Ils nous laissent ce passif, ils nous laissent une région polluée », déplore Christophe Holleville, secrétaire de l'association Union des victimes de Lubrizol.

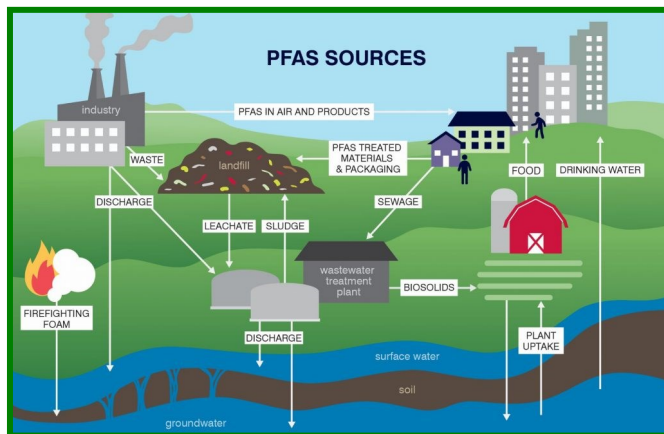
« On est confronté à un pétroplus 2, à savoir qu'un industriel préfère amputer voire liquider un établissement, plutôt que de réaliser les investissements de sécurité et de sûreté nécessaires.

Nous sommes en présence d'une situation qui dépasse très nettement le seul cas de Lubrizol de Rouen. On sait, depuis la catastrophe, que le démantèlement définitif de Rouen entraînera la fermeture du Havre. De nombreux autres sites industriels dans le département sont sur la sellette depuis des années. » GB

Michèle, ATTAC Rouen

Le PFA, contamination généralisée d'un polluant éternel. L'agglomération rouennaise particulièrement atteinte

L'étude croisée menée par l'UFC-Que Choisir et l'association Générations Futures dans 30 agglomérations françaises ont montré, pour 96 % d'entre elles, la présence dans l'eau du robinet de perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAS), des polluants éternels (indestructibles selon les moyens actuels). Les PFAS concernent des milliers de substances chimiques utilisées largement par les industriels et présentant des risques graves pour la santé et l'environnement. Les PFAS, on les trouve partout, dans nos objets du quotidien (emballages alimentaires, textile, poêles, matériaux anti-feu...), dans le sol, les rivières, dans l'air, dans la chaîne alimentaire, dans nos corps.



Qu'en est-il sur l'agglomération de Rouen ? La même étude menée sur les deux communes de Rouen et Sotteville-lès-Rouen montre que nous ne sommes pas localement à l'abri de cette pollution majeure. Pis, selon le journal Le Poulpe/Médiapart, nous côtoyons le champion de France des pollueurs de TFA (un des types de PFA). L'usine BASF à Saint-Aubin-Lès-Elbeuf ! BASF rejeterait dans la Seine (données 2024) l'équivalent de 87 kilos de TFAS par 24 heures. Que produit BASF ? Du Fipronil, un insecticide "tueur d'abeilles" interdit d'utilisation en France mais dont l'exportation demeure autorisée à l'étranger. Il y est utilisé pour les cultures (maïs, tournesol, pommes de terre) mais peut être également entrer dans la composition de médicaments vétérinaires (œufs, poules, bœufs...)... des produits alimentaires susceptibles de revenir vers nous après leur contamination.

Dépolluer l'Europe des PFAS actuels coûterait jusque 2000 milliards sur 20 ans en mobilisant des moyens extrêmes. Pour autant que leur production cesse immédiatement, ce qui est loin d'être le scénario envisagé par les entreprises pollueuses, peu freinées par les Etats européens.

À Zwijndrecht, dans l'agglomération d'Anvers (tout près de l'usine 3M, gros pollueur de PFA), les consignes de la municipalité envers les habitants sont les suivantes : surtout ne pas boire l'eau, ne pas l'utiliser pour la cuisine ou pour nettoyer la voiture, ne pas laisser les enfants jouer dehors, ne pas toucher la terre, ne pas jardiner, se calfeutrer.

C'est une façon de gérer la crise, l'autre solution est d'agir ensemble pour l'interdiction immédiate de ces polluants, la dépollution et la réparation par les pollueurs eux-mêmes des dégâts qu'ils font à notre santé et à l'environnement. C'est en ce sens que les ONG environnementales ont poussé vers une meilleure réglementation qui a abouti au projet de loi, passé au parlement français le 20 février dernier. Ce projet de loi demeure cependant inabouti. Les lobbys industriels, soutenus par la droite et l'extrême-droite ont poussé pour l'amoindrir. Et les garanties manquent pour la surveillance des pollueurs et la prévention des risques liés aux TFA qui sont et seront encore diffusés dans l'eau et dans l'atmosphère. A nous d'agir et de peser comme l'ont fait et continuent de le faire les citoyens de l'agglomération de Lyon, contre un autre gros pollueur, Arkéma.

Sources

- <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-polluants-eternels-dans-l-eau-du-robinet-une-large-presence-detectee-dans-96-des-communes-testees-n148808/>
- <https://www.generations-futures.fr/publications/thematique/pfas/>
- https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/01/15/excaver-les-sols-changer-l-eau-des-lacs-ne-pas-jouer-dehors-la-pollution-aux-pfas-plonge-la-flandre-dans-un-desastre-dystopique_6498670_4355770.html
- <https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/301124/en-seine-maritime-le-chimiste-basf-rejette-un-polluant-eternel-un-niveau-record-en-france>
- https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/02/20/pfas-la-france-s-apprete-a-se-doter-d-une-des-lois-les-plus-ambitieuses-au-monde_6555238_3244.html
- https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/oullins-pierre-benite_69149/lyon-intrusion-a-arkema-les-militants-ecologistes-de-nouveau-devant-le-tribunal_62241423.html
- <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/pfas-a-lyon-des-citoyens-appelles-a-une-action-collective-en-justice>



Frédéric, ATTAC Rouen

Un logement ne se réduit pas à des murs !

Le quartier de Janval à Dieppe possède la dernière ferme historique de Dieppe. Pourtant, le bailleur social LOGEO SEINE prévoit d'y construire 32 logements sur 4 828 m², répartis en deux blocs de 2 à 3 niveaux (soit entre six et neuf mètres de haut) selon la pente du Chemin du Champ des Oiseaux. Pour LOGEAL IMMOBILIERE, ce projet serait de 102 logements sur environ 11 300 m² constructibles, en trois blocs d'immeubles de cinq niveaux d'une hauteur d'environ 16 mètres. Deux de ces blocs longeraient la rue Louis Fromager sur une longueur de près de 130 mètres.



* À ce niveau, la rue Fromager est étroite, de largeur inégale, en sens unique, bordée de pavillons de plain-pied et d'une résidence des années 80, les Jardins de Janval. Elle est très fréquentée par les collégiens, les écoliers, et se trouve à proximité de deux lieux de culte.

Les risques d'engorgement et d'accidents dus aux 300 voitures supplémentaires dans un boyau devenu sombre, assourdissant et pollué ?

IGNORÉS !

* Les bâtiments du XVIII^e siècle, dépendant de l'ancienne Ferme des Hospices, témoins du savoir-faire des ouvriers-bâisseurs ?

RASÉS ! (soi-disant "sans intérêt patrimonial" !)

* Les restrictions liées à la mise en place en 1996 d'une Zone de Protection du Patrimoine (ZPPAUP), qui a conduit en 2002 à l'inscription de l'église de Janval aux Monuments Historiques ?

BALAYÉES !

* La chance pour les citoyens d'être fiers de cette richesse architecturale, de partager gratuitement une culture destinée à tous, habitants, passants, promeneurs, quel que soit leur milieu social ?

MÉPRISEE !

* Le quartier de Janval, déjà couvert à au moins 45% d'immeubles, est cerné par des rues et des carrefours très fréquentés et bruyants. La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui vise à stopper le bétonnage et à freiner la densification de l'habitat, pourrait s'appliquer en préservant des espaces naturels arborés pour les habitants et servirait de compensa-

tion au bitumage ?

SUSPENDUE !

* La biodiversité de cette friche rurale si proche du centre-ville, une "trame verte" indispensable et idéale pour des jardins partagés, car sans pesticides ni engrais chimiques ?

BAFOUÉE !

* Les risques accrus d'inondations du centre-ville et de la zone d'activités de Bréauté déjà vulnérables, si l'on ne maintient pas les capacités "d'éponge" de ce terrain, qui dévale vers le carrefour giratoire des Canadiens depuis ce plateau déjà trop bitumé ?

IGNORÉS !

* Le 19 septembre, une seule réunion, limitée aux riverains et sans la presse, pour présenter un projet déjà ficelé et sans trace écrite, nos demandes d'entretien avec la Ville et l'Agglo refusées ! Voilà donc la "démocratie participative" revendiquée par les services de la Ville ?

RIDICULISÉE !

* Les bailleurs affirment vouloir : «développer davantage et rapidement des logements pour accompagner le projet de l'EPR» : il s'agit donc de construire massivement, précipitamment et anarchiquement des logements pour y entasser dans l'urgence les 8000 travailleurs des deux EPR2 et leurs familles !

À Flamanville, le chantier dure depuis 17 ans ! D'ici là, où seront logés les Dieppois ?

OUBLIÉS !

Politique du "fait accompli", massacre irrémédiable de ces précieuses parcelles sacrifiées à l'appétit immobilier ? Nous choisissons au contraire de réfléchir et de faire des choix à long terme, loin des "effets d'aubaine" de la manne nucléaire.

Nous demandons donc l'ARRÊT DE L'INSTRUCTION de ce projet en l'état et nous exigeons d'être réellement associés aux décisions !



Article/tract de l'association « Sauvegarde de la qualité de vie à Dieppe-Janval »

Contact : Collectif-rue-fromager@outlook.com

Déposé par ATTAC Dieppe

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) définit l'enfant comme « tout être humain âgé de moins de 18 ans sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est favorable ». Ce texte, adopté par l'assemblée générale des Nations Unies en 1989 et ratifié par 196 pays fixe les droits fondamentaux des enfants comme le droit à l'égalité, l'accès à la santé, au logement, à l'éducation, aux loisirs, à une justice correspondante à son âge etc. C'est un texte de référence pour les professionnels et sur lequel l'UNICEF s'appuie pour déployer son action. La France, pays signataire, en bafoue régulièrement les principes. En effet, la justice des mineurs, réformée à l'occasion de chaque fait divers dramatique, tend à traiter les adolescents auteurs de délits quasiment comme des majeurs et la protection de l'enfance, exsangue, se trouve dans l'incapacité de prendre en charge de plus en plus d'enfants en danger dont les Mineurs Non Accompagnés. Pourtant, la précarité, la pauvreté et la maltraitance des enfants en France ne cessent d'augmenter. Selon l'UNICEF et les dernières données INSEE disponibles : en France, 1 enfant sur 5 vit en dessous du seuil de pauvreté. Plus de 42 000 enfants sont privés d'un logement et vivent dans des hébergements d'urgence, dans des abris de fortune ou dans la rue. Les enfants sont également les premières victimes des violences sexuelles : en France, toutes les trois minutes, un enfant est victime d'inceste, de viol ou d'agression sexuelle.

Or, il faut souligner que les enfants vivent la pauvreté différemment des adultes car elle affecte leur développement et l'effectivité de l'accès à leurs droits fondamentaux, ce qui compromet gravement leur avenir. Pour les victimes de violences sexuelles les conséquences peuvent être sévères et durables, troubles de l'anxiété, dépression, développement d'addictions...

Il n'est pas rare que toutes ces difficultés, précarité, exclusion sociale, violences intra familiales, incestes, se cumulent et finissent par construire des enfances véritablement fracassées.



Café ATTAC Rouen du 30 janvier 2025

À l'adolescence, période de remaniements identitaires profonds, ces graves carences et violences subies dans la petite enfance, si elles n'ont pas été suffisamment prises en charges, auront des répercussions importantes pouvant se traduire par des passages à l'acte délinquants ou/et des troubles psychiques.



Les juges des enfants constituent la clé de voûte de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs. Pour exécuter leurs décisions, ils travaillent avec l'Aide Sociale à l'Enfance (Conseils Généraux) et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice). Aujourd'hui, ces services publics sont fortement mis à mal par les restrictions et choix budgétaires des départements et par la pauvreté endémique du ministère de la justice qui consacre l'essentiel de ses moyens aux politiques répressives et d'enfermement.

Face à cette situation, le gouvernement actuel s'est contenté de mettre en place un haut-commissariat de la protection de l'enfance, sans budget et sans pouvoir politique et, parallèlement, vient de faire voter une loi (la loi ATTAL) profondément répressive à l'égard des adolescents délinquants.

Même si la criminalité des mineurs n'augmente pas (selon les chiffres mêmes du ministère de l'intérieur), il n'est pas rare que des drames se produisent comme celui, récent, du meurtre d'un mineur par un autre mineur pour un téléphone portable. C'est à chaque fois un choc qui nous laisse profondément attristés. Mais au lieu d'interroger une société de plus en plus inégalitaire, individualiste et consumériste, au lieu d'interroger les discriminations subies par la jeunesse des banlieues. Enfin, au lieu d'interroger la responsabilité collective de notre société nous assistons à une instrumentalisation honteuse de ces drames.

.../...

Maria, ATTAC Rouen

Ainsi, la loi ATTAL, opportunément sauvée par la non censure du gouvernement, a été adoptée par l'Assemblée Nationale grâce aux voix de l'ensemble des droites et de l'extrême-droite. Cette loi porte atteinte aux fondements d'une justice spécialisée pour les enfants et adolescents. En s'attaquant à l'excuse de minorité et en instaurant les comparutions immédiates elle bafoue le droit à l'éducation de l'enfance en difficulté. En contradiction totale avec la CIDE, elle nie le fait qu'un enfant est un adulte en construction et qu'à ce titre il doit être accompagné et protégé. De plus, elle prévoit de sanctionner des parents déjà vulnérables, là où il faudrait les aider.

Au lieu de trouver des solutions aux profondes défaillances de la protection de l'enfance, de mener de véritables politiques de prévention et d'éducation avec les moyens nécessaires, de réorienter les moyens dédiés à l'enfermement vers les actions d'accompagnement dans la durée, on préfère adopter une énième loi répressive qui n'aura aucune efficacité mais aura fait le choix de sacrifier l'enfance, qui plus est, la plus vulnérable de ce pays, au profit de choix économiques dénués d'ambition et de choix politiques nauséabonds.

Maria, ATTAC Rouen

Un « triple préjudice » Pourquoi la Métropole de Rouen attaque Bolloré logistics ?

La Métropole de Rouen a porté plainte contre l'entreprise Bolloré Logisitics.



Le 16 janvier 2023, 892 tonnes de batteries au lithium s'embrasaient dans un entrepôt de l'entreprise à Grand-Couronne. Une épaisse fumée noircissait alors le ciel de l'agglomération rouennaise.

Un arrêté préfectoral, publié le 7 octobre 2024, par la DREAL, indique que l'entreprise Bolloré Logistics n'avait aucune autorisation pour stocker près de 12 000 batteries au lithium dans ses locaux, soit les 892 tonnes de ces déchets dangereux qui ont brûlé dans le sinistre, occasionnant une importante pollution de l'environnement.

La Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie) a mis en demeure Bolloré Logistic de participer financièrement aux efforts de la dépollution. (©Sdis76)

De son côté, la Métropole a déposé plainte contre X, le jeudi 24 octobre 2024.

Cette plainte vise des faits de pollution des eaux souterraines par déversement de produits toxiques et atteinte à la conservation d'habitats naturels et dégradation de sites d'intérêts géologiques.

Enfin, la collectivité précise qu'elle porte plainte également pour « dégradation ou détérioration d'un bien appartenant à autrui, mise en danger de la vie d'autrui par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ».



« Au regard de ses compétences, la Métropole Rouen Normandie considère qu'elle subit un triple préjudice : environnemental, d'image et financier », précisent les services.

Sources : Articles Actu 76 et Paris Normandie du 30 oct. 2024

Michèle, ATTAC Rouen

Le Comité Local de Gisors (27) repasse à l'ATTAC !



Après un moment difficile, nous essayons de faire revivre notre comité local de Gisors.

À la suite du résultat des élections législatives en juin 2024 et de la dissolution de l'Assemblée Nationale, nous avons participé à une réunion rassemblant tous les partis politiques de gauche mais aussi la LDH (Ligue des Droits de l'Homme) et des syndicats. ATTAC France ayant été partie prenante dans la constitution du NFP (Nouveau Front Populaire), nous avons fait de même localement.

En juillet 2024, a eu lieu la réunion constitutive de ce NFP local.

Dès l'automne, nous nous sommes réunis pour rédiger et fabriquer des tracts et affiches contre l'extrême droite, particulièrement présente localement. Distribution, tractage et collage dans différents lieux de notre circonscription.

En décembre, nous avons participé à une conférence de presse concernant la venue du RN à Etrepagny le 15 décembre. Nous avons été une centaine à se mobiliser toute la journée avec des prises de parole et une marche.

Le weekend du 1^{er} et 2 février 2025 se tenaient les Assises d'ATTAC France à Nantes. Nous y avons participé ainsi que les comités locaux de Rouen, Louviers et de Bernay pour la Normandie et une centaine d'adhérent-e-s de toute la France.

Entre assemblées plénières et ateliers de réflexion en petit groupe d'une vingtaine de personnes, ce fut des moments de convivialité, de partage et de rencontres.

L'objectif de ces assises était de travailler sur le rapport d'orientation déterminant les axes de l'association pour les 3 ans à venir, sur le renouvellement du CA et la tenue de l'AG du mois de juin.

Le comité Local de Gisors.

Création du collectif Alimentation Saine Eure

Le Comité ATTAC Louviers-Val de Reuil-Gaillon poursuit la démarche collective autour de l'accès à une alimentation saine et durable pour tous

Suite au débat organisé par l'épicerie sociale Epireuil le 29 septembre 2023 sur la sécurité sociale de l'alimentation, déjà présenté dans ce journal (décembre 2023 et avril 2024), une réunion de lancement s'est déroulée le 17 juin 2024. On y retrouvait plusieurs associations : Terres de liens, AMAP de Louviers, Epireuil, un représentant de l'Agglo Seine Eure, L'Eure du zéro déchets, ATTAC Louviers-Val de Reuil-Gaillon, Artisans du monde

La soirée a débuté par la présentation de formules d'accès pour tous à une alimentation durable existantes :

- Les caisses solidaires de Gironde et de Montpellier
- Les paniers solidaires (à prix différenciés)
- Les AMAP
- Artisans du monde

Par la suite le groupe s'est choisi un nom « **Alimentation Saine Eure** » et a défini ses fondamentaux :

Finalités et valeurs :

« Construire ensemble un projet pour une alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous avec une attention particulière pour les plus précaires. Et ce dans le respect de l'humain et de son environnement et en lien avec les productrices et producteurs locaux volontaires. »

Un flyer d'information a été créé.

Lors du festival Alimenterre (projection de 4 documentaires sur des problématiques liées à l'alimentation et au monde agricole) notre démarche a été présentée.

Le groupe de départ a été scindé en sous-groupes qui vont travailler à mobiliser les personnes qui seront candidates pour faire partie de ce groupe projet.

- Les habitants avec une attention particulière sur la représentation effective des plus précaires
- Associations et experts qui œuvrent sur la thématique
- Institutionnels et élus
- Producteurs / transformateurs : Ce groupe ne sera pas sollicité avant que le projet soit bien avancé.

A suivre...



Isabelle, ATTAC Louviers

Obtenir la gratuité et le développement des transports en commun dans la métropole de Rouen, un enjeu social et écologique.

La Métropole rejoindrait alors la quarantaine d'agglomérations qui ont déjà mis en place la gratuité complète des transports en commun, la plus grande étant depuis décembre 2023 Montpellier (516 000 habitant·es), avec des effets très significatifs sur les déplacements des habitant·es.

Par exemple à Dunkerque (200 000 habitant·es) où la gratuité totale associée à une amélioration de l'offre de transports a été instaurée en 2018, un bilan¹ effectué un an après indique que la fréquentation a augmenté de 85 % en moyenne, 65 % en semaine et 135 % le samedi, et même de 190 % le dimanche ! La moitié des personnes interrogées déclarent utiliser les bus plus souvent, ou beaucoup plus souvent, et 47,9 % d'entre elles réalisent des trajets qu'elles réalisaient auparavant en voiture : (soit 24 %, sur l'ensemble des usagers interrogés, avec des différenciations selon les profils, 48,5% chez les cadres et professions intermédiaires, 38,5% chez les retraité·es). Les modifications de comportement ont des raisons multiples, le pouvoir d'achat, l'efficacité des améliorations du réseau et la simplicité d'usage, qui provoquent un « déclic ». Comme le dit une personne en recherche d'emploi : « *Je bouge beaucoup plus. En fait avant j'allais nulle part. Maintenant je peux aller un peu partout, je vais voir ma sœur à Saint-Pol, je peux venir à Grande-Synthe pour le service civique, alors qu'avant je pensais que c'était impossible* ».

Montpellier annonce d'ores et déjà une augmentation de 33 % au bout d'un an, une baisse de 10 % des « incivilités » ce qui est conforme aux observations dans les autres villes.

Un choix de rupture

Évidemment l'instauration de la gratuité a un coût, mais il faut savoir que les recettes de la billetterie (environ 30 millions dans la Métropole rouennaise) sont très minoritaires dans le budget de fonctionnement, de l'ordre de 20 %, le reste étant majoritairement financé par le Versement mobilité, une taxe versée par les entreprises de plus de 11 salarié·es, et les finances de la Métropole. Sans oublier que tous les investissements sont déjà entièrement payés par la Métropole. En réalité, ce qui représente

l'investissement le plus important, c'est l'augmentation du réseau, des lignes, des fréquences, pour faire face à l'augmentation de la fréquentation, cela représente entre 5 et 10 fois plus que la compensation de la billetterie. Et qui va penser que ce n'est pas un bon investissement d'augmenter l'offre de transport pour toute la population ?

Pour permettre à chacun·e de participer aux affaires de la cité, d'accéder aux lieux de travail, de culture, de loisirs et de convivialité, désenclaver les quartiers populaires, rendons accessible à toutes une mobilité efficace moins consommatrice de gaz à effet de serre, favorisons les modes de transports doux, et réduisons l'usage individuel de la voiture, donc la pollution atmosphérique qui est responsable selon l'OMS chaque année, de 48 000 mort·es prématurées en France et plus de 100 à Rouen.

La gratuité des transports en commun est une réponse sociale, écologique et démocratique à un enjeu central, qui jette les bases d'une autre société, en donnant la garantie du droit au déplacement pour tous et toutes, comme à l'éducation et à la santé.



Patrick, Union pour la gratuité et le développement des transports, Rouen

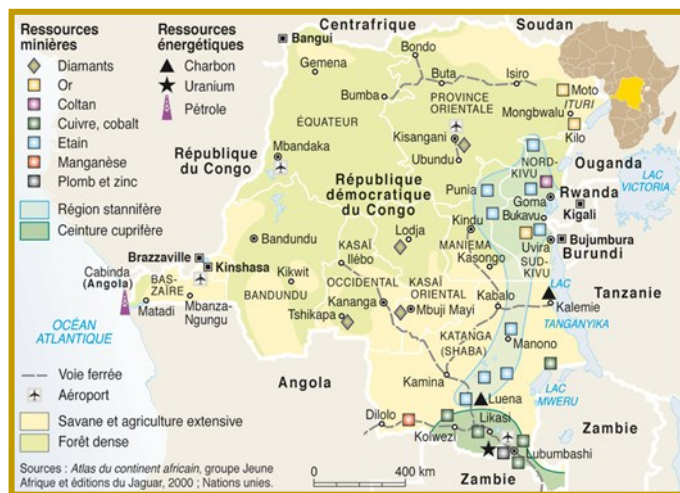


Assurer l'indépendance d'Attac

Près de 90% du budget d'Attac est assuré par vos dons et adhésions. Faire un don à Attac, c'est garantir son indépendance et permettre la mise en place de campagnes et d'actions influentes et décisives.

Les « minerais de sang » en RDC : envers du décor du numérique

Lors de sa mise en scène sur l'IA (Intelligence Artificielle), E. Macron s'est bien gardé de parler de l'envers du décor : les ressources considérables en eau, énergie, métaux et terres rares qui constituent la base matérielle de l'IA, des microprocesseurs des ordinateurs, des tablettes, téléphones portables, data center, de tous ces outils connectés du quotidien. L'Afrique est un acteur essentiel dans cette course qui se traduit par un extractivisme névrotique et une exploitation sans limites des ressources naturelles. La République Démocratique du Congo (RDC) est souvent qualifiée de "scandale géologique" en raison de l'abondance et de la diversité des ressources dans son sous-sol indispensables au monde numérique : coltan, cassitérite, wolfram, or, cobalt, lithium, cuivre, germanium...



Ces richesses, au lieu de bénéficier à la population locale, sont source de sa souffrance et de son exploitation. Après le commerce des esclaves expédiés aux Amériques ou vendus à des commerçants, le Congo approvisionne, depuis la révolution industrielle, les différentes étapes de la mondialisation : caoutchouc pour l'industrie du pneu et de l'automobile, métaux utiles en temps de guerre (zinc, cuivre, plomb, manganèse, etc.), cobalt pendant la Guerre froide et la course aux armements, jusqu'à l'uranium du Katanga. Seules quelques rares voix se sont élevées pour dénoncer le soutien du Rwanda (3000-4000 soldats) au M23, le groupe armé qui a pris la ville de Goma fin janvier (au moins 3 000 morts selon l'ONU) et qui continue son avancée dans le Sud-Kivu, mettant au passage la main sur des mines stratégiques.

Cette guerre en RDC qui dure depuis plus de 30 ans a des conséquences désastreuses :

C'est l'un des conflits les plus meurtriers depuis la

Seconde Guerre mondiale : des millions de morts, de déplacés et de réfugiés. Les populations subissent des massacres, des violences sexuelles, et des conditions de travail inhumaines dans les mines où des enfants travaillent comme des forçats et meurent parfois ensevelis par des éboulements ou de maladies liées à la pénurie d'eau potable et à la promiscuité. L'exploitation minière entraîne des expropriations de terres, et des famines.

Le viol est utilisé comme arme de guerre pour contrôler ou détruire les communautés. Des centaines de milliers de femmes et de filles ont été violées, parfois jusqu'à des mutilations sexuelles.

L'extraction minière cause une pollution massive, la destruction des forêts, et la contamination des cours d'eau aux métaux lourds. La biodiversité est anéantie, et la vie aquatique a disparu dans certains endroits. Les activités minières ont saccagé des terres fertiles qui auraient pu être utilisées pour l'agriculture locale.

La guerre crée une économie de guerre où les groupes armés contrôlent les mines, financent le conflit grâce à la vente de ces ressources. Le commerce des minerais se déroule souvent dans l'illégalité, avec des pratiques mafieuses, de la contrebande et de la corruption sans respect des lois du travail ou des normes environnementales. Les élites congolaises, en plus des groupes armés, tirent également profit de cette exploitation. Les pays voisins comme le Rwanda et l'Ouganda sont impliqués dans ce pillage.

La guerre détruit le tissu social, les communautés et les moyens de subsistance de la population congolaise.

Les multinationales du numérique en exploitant ces minerais dits « stratégiques » sont responsables de cette situation. Les États occidentaux et les institutions financières internationales cautionnent sous le silence assourdissant de la communauté internationale et des médias.

La civilisation de l'écran est synonyme de barbarie numérique responsable de catastrophes qui font du Congo l'une des plus grandes tragédies de l'histoire contemporaine où l'IA pousse sur des charniers pour alimenter un monde connecté.

Dominique, ATTAC Rouen

Agenda

22 mars 2025 : Nés ici ou venus d'ailleurs, uni·es contre le racisme !

Appel collectif : toutes et tous ensemble, agissons uni·es et rassemblons-nous, le samedi 22 mars 2025, pour la Journée internationale contre le racisme, pour un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.



Jeudi 27 mars 2025 – 19h00

La Maison Saint Sever
10-12 rue Saint Julien – 76100 Rouen

**Développement et gratuité des transports
en commun, une nécessité !**

Avec la participation de Patrick Le Moal –
Union pour la Gratuité et le Développement
des Transports



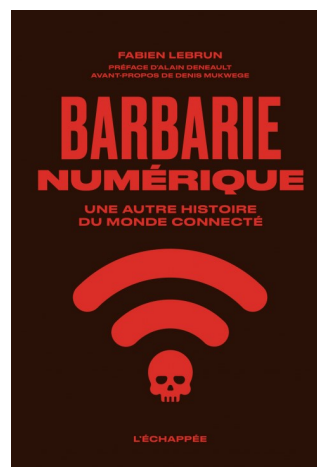
ATTAC Rouen vous invite à venir rencontrer

Fabien Lebrun, Auteur de la

**« *Barbarie Numérique : une autre histoire
du monde connecté* »**

Le Jeudi 19 juin – 18h00

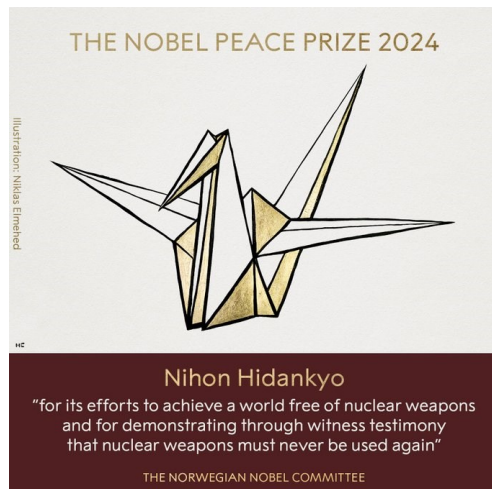
MJC Saint Sever – Rouen Rive Gauche



Un prix Nobel de la Paix 2024 à l'adresse de la société civile

Conformément à ses engagements de 2005, Oslo a attribué en 2024 le prix Nobel de la paix à une association qui a engagé son existence dans la défense des droits de l'homme. Il s'agit du groupe Nihon Hidankyo, rassemblant les survivants des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki et qui n'ont jamais cessé depuis 1956 de porter par des témoignages que « l'usage des armes nucléaires est moralement inacceptable ».

Par ces temps de géopolitique troublés, ce prix tombe à pic. Parce que la menace d'un conflit nucléaire qu'il soit global ou régional n'aura jamais été aussi imminent. En ce mois de janvier, l'Horloge de l'Apocalypse, baromètre des menaces pesant sur l'humanité (Changement climatique, menaces nucléaires et biologiques, désinformation), a été avancée à 89 secondes de minuit, marquant un record historique. Si les tensions liées aux guerres en Ukraine, à Gaza, au Soudan et en RDC ont contribué à accélérer le décompte, il faut avouer que les arsenaux militaires et nucléaires mondiaux se renforcent depuis plusieurs années déjà, mettant à mal les divers traités de désarmement comme le Traité de Non Prolifération (TNP), le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN). Nous assistons à un nouvel âge du nucléaire militaire, de nouvelles configurations, des puissances émergentes (Turquie, Iran, Arabie Saoudite, Pologne, Japon) qui vont s'affranchir du TNP et... de nouvelles armes.



Les dépenses militaires mondiales sont plus élevées que jamais, détournant les ressources de l'action climatique, et de réduction des inégalités entre les nations. En 2022, les dépenses militaires mondiales ont atteint 2 240 Mds de dollars (2,2 % PIB mondial) dont 82,9 Mds ont été consacrées aux seules armes nucléaires. Toutefois, la course aux armements atomiques ne se réduit pas au décompte de têtes nucléaires. Il faut une filière entre l'uranium et le combustible, une technologie, des professionnels, des dispositifs de mise à feu, des vecteurs emportant la

bombe, des supports numériques, une puissance industrielle. Toute une débauche de moyens donc. Et les jeux d'accords commerciaux disséminent ensuite ces armes, la technologie selon les zones d'influence, accroissant la dangerosité du monde (par exemple l'affaire des contrats des sous-marins australiens).

En France, la relance du programme nucléaire civil et la modernisation continue de son arsenal atomique s'inscrit dans cette nouvelle trajectoire malgré les revers techniques et commerciaux récents (Australie, Pologne, République Tchèque).



Selon le directeur du SIPRI (1), « Nous vivons actuellement des périodes les plus dangereuses de l'histoire de l'humanité... Il existe de nombreuses sources d'instabilité : rivalités politiques, inégalités économiques, course aux armements qui s'accélère ». Alors, les opinions publiques sauront-elles s'en émouvoir ? Dans le British Medical Journal de janvier 2024 (2), un appel a été lancé à la communauté médicale pour s'engager contre la militarisation croissante qui accélère le changement climatique (Les forces armées sont responsables au moins de 5,5% des GES dans le monde) et épuise la santé humaine et planétaire. Bien que les opinions publiques soient insuffisamment sensibilisées sur les problèmes énergétiques et climatiques, ATTAC et les organisations de la société civile doivent poursuivre le travail inlassable à convaincre celles-là, mobiliser leur intelligence citoyenne et les éclairer sur les changements mondiaux en cours afin d'éviter l'irréversible.

(1) Stockholm International Peace Research

(2) Disarmament is vital for climate justice and health BMJ 19 Jan 2024

Jean Luc, ATTAC Rouen



Plus rien ne m'étonne

Album: *Coup de gueule*, Paroles et musique: Tiken Jah FAKOLY, date : 2004



Refrain (x2) :

Ils ont partagé le monde

Plus rien ne m'étonne

Plus rien ne m'étonne

Plus rien ne m'étonne

Si tu me laisses la Tchétchénie,
Moi je te laisse l'Arménie
Si tu me laisses l'Afghanistan
Moi je te laisse le Pakistan
Si tu ne quittes pas Haïti
Moi je t'embarque pour Bangui
Tu m'aides à bombarder l'Irak
Moi je t'arrange le Kurdistan

Refrain

Si tu me laisses l'uranium,
Moi je te laisse l'aluminium
Si tu me laisses tes gisements
Moi je t'aide à chasser les Talibans
Si tu me donnes beaucoup de blé
Je fais la guerre à tes côtés
Si tu me laisses extraire ton or

Je t'aide à mettre le général dehors

Refrain

Ils ont partagé Africa sans nous consulter (1)
Ils s'étonnent que nous soyons désunis
Une partie de l'empire Mandingue
Se trouva chez les Wolofs
Une partie de l'empire Mossi
Se trouva dans le Ghana
Une partie de l'empire Soussou
Se trouva dans l'empire Mandingue
Une partie de l'empire Mandingue
Se trouva chez les Mossi

Refrain (X2)

À écouter sur :
<https://www.youtube.com/watch?v=17Yj2kx2Z60>

Nous avons aimé ce film :

No other land

Synopsis :

Depuis plus de 5 ans, Basel Adra, un activiste palestinien en Cisjordanie, filme l'expulsion de sa communauté par l'occupation israélienne qui détruit progressivement les villages et chasse ses habitants. Il rencontre Yuval, un journaliste israélien, qui le soutient dans ses démarches. Une amitié inattendue voit le jour.

Ce film réalisé par un collectif palestino-israélien de quatre jeunes militants a été réalisé comme un acte de résistance créative sur la voie d'une plus grande justice.

